

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds. ItemFloquet, Amable. Histoire du parlement de Normandie, 1840 | L'interdiction du Parlement de Rouen M.F.I.\(?\) en 1640](#)

Floquet, Amable. Histoire du parlement de Normandie, 1840 | L'interdiction du Parlement de Rouen M.F.I.(?) en 1640

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0626

SourceBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Floquet, Amable](#)

Références bibliographiques[Floquet, Histoire du parlement de Normandie \[Volume 1\]](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

L'interdiction du Bre^u de Rouen
nr F.I en 1640

Le Bre^u est si souvi (pour toutes les
villes) de concussion, d'injustice, d'impudén-
ce + il a été sujet de difficulté en courtoisie
"guillems" (l'ordre civil et criminel de 1539)

- F.I. en 1640. Le Bre^u envoie une
délégation : "J'ai, MM, j'ai vu mon Bre^u; les
gens de loi en sont bien heureux, et le monde
malheureux" (5. sept 1640)

- en 1640 lendemain, cette chancelier Royet
qui se rend au Bre^u. Il arrive de raporter au Bre^u
sur le conduit, qd sur ordre : "enfin, elle
n'est pas plus en son pouvoir, mais y a-t-elle
un^{te} envoyé ... Le roi se demande s'il s'agit
d'aller chercher ou non ; mais tout pour voir qd le
premier a écrit ; mais il n'y a rien de si simple
si elle interprète ou s'il faut en diminuer".

- Le 17 sept, le roi convoque les Bre^u
et lui ordonne "d'arrêter et de lever pour lui de mon
Bre^u de Rouen, jusqu'à ce que l'aut^{re} m'ait
en suite ^{ordonné} ~~arrêter~~" (H. 12-13).

- mais si met le roi nommé de l'épée
pour y venir la Tourneille, et pour les mesurer
en même.

et du moment à diriger les hommes de
magistrats de Rouen. et aller, il le préfère de la
rue de Marseille, venir de ces jours à l'ouïe, à
cause du mariage (noble) qui y intervient.

II p 5-17